

RESPONSABLE DE L'URBANISME REGLEMENTAIRE - INSTRUCTEUR ADS

Catégorie A ou B – Filière technique ou administrative – Recrutement par voie statutaire ou contractuelle – Temps complet

Contexte

Le Pôle territorial du Perche recrute un agent instructeur expérimenté, en charge du Service des Autorisations du Droit des Sols. Placé sous l'autorité du responsable du Pôle Urbanisme-Habitat-Climat, l'agent sera également associé aux procédures d'élaboration des documents d'urbanisme intercommunaux afin d'assurer une bonne articulation avec le SCOT du Perche d'Eure-et-Loir en cours d'élaboration.

Le conseil aux particuliers et aux élus tenant une place importante dans les missions du service, l'aisance relationnelle est une qualité attendue.

MISSIONS PRINCIPALES :

- Assurer le bon fonctionnement du service et contribuer à son développement.
- Instruire les demandes d'autorisation d'occupation des sols à partir des documents fournis et au regard des règlements opposables ;
- Procéder à la consultation des services en fonction des dossiers ;
- Analyser et synthétiser les avis ;
- Elaborer le projet d'arrêté et assurer sa transmission au Maire ;
- Gestion administrative des autorisations d'occupation des sols (fiscalité, suivi, classement, archivage...) ;
- Accueil, information, conseil et orientation des particuliers, des pétitionnaires, des professionnels et des élus ;
- Conseils aux maires et aux secrétaires de mairies des communes ;
- Enregistrement des données statistiques et fiscales pour transmission aux organismes compétents ;
- Participation au réseau ADS d'Eure-et-Loir ;
- Encadrement d'un agent instructeur ;
- Traitement des recours gracieux sur les actes produits par le service ADS ;
- Contribuer à l'animation d'un réseau des secrétaires de mairies par des actions d'information et de formation.

MISSIONS SECONDAIRES :

- Suivi des documents d'urbanisme locaux en cours d'élaboration sous maîtrise d'ouvrage intercommunale, en lien avec le SCOT du Perche d'Eure-et-Loir porté par le Pôle ;
- Contribuer aux réflexions sur l'amélioration des règlements des documents d'urbanisme, en lien avec l'évolution de la réglementation.

PROFIL/COMPETENCES :

- Connaissance de la réglementation liée à l'application des codes de l'urbanisme, de l'environnement, et de la construction et de l'habitat ;
- Notions du code civil, nécessaires à l'exercice des missions ;
- Connaissance des règles et des procédures d'urbanisme ;
- Expérience similaire vivement souhaitée ;
- Maîtrise des outils bureautiques et outils métiers de l'urbanisme réglementaire (la connaissance d'un logiciel d'instruction serait un plus) ;
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Autonomie, organisation et rigueur ;
- Sens du relationnel et goût du travail en équipe ;
- Discrétion, diplomatie ;
- Aisance rédactionnelle ;
- Permis B.

Poste à pourvoir dès que possible
Adresser lettre de motivation manuscrite et CV avant le 17 septembre 2018
à Monsieur Le Président du Pôle territorial du Perche

1 bis rue Doullay
28400 Nogent-le-Rotrou
ou par mail : urbanisme@perche28.fr